

Le Collège Joinville

SES ORIGINES - SON PERSONNEL

(1839-1848)

PAR A. DE LORME

Professeur honoraire du Lycée de Brest

BREST

IMPRIMERIE COMMERCIALE DE LA « DÉPÊCHE » - 25, RUE JEAN MACÉ

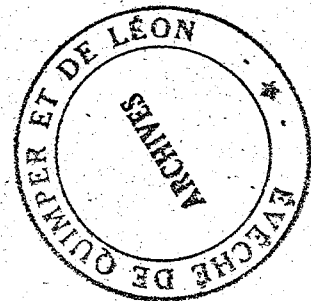
1908

FB
7

BRES

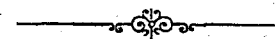
8
à Monsieur G. Tosser
cordial hommage
A. de Lemaire
octobre 1908

LE COLLÈGE JOINVILLE



15498

Le Collège Joinville



SES ORIGINES - SON PERSONNEL

(1839-1848)

PAR A. DE LORME

Professeur honoraire du Lycée de Brest



BREST

Imprimerie Commerciale de la *Dépêche*, 25, rue Jean Macé

1908

FB
7
BRES

Le Collège Joinville

SES ORIGINES & SON PERSONNEL

(1839-1848)

I

Les écoles à Brest avant 1815

Malgré les efforts successifs de toutes les municipalités qui dirigèrent depuis 1690 la ville de Brest, malgré les désirs souvent formulés de ses habitants, notre grande cité maritime n'avait pas encore en 1839 de Collège, même communal.

Toutes les tentatives faites pour arriver à ce résultat ont échoué. Vainement, dès 1723, le sieur de Kerloch, Antoine Monjaret, ci-devant « maître écrivain d'école, en « Paimpolle, et ayant régenté en seconde, au Collège de « Tréguier et autres lieux », essaya à créer un établissement d'enseignement secondaire, pour apprendre aux enfants « le français, le latin, à écrire et l'arithmétique. »

Il y fut bien autorisé par le lieutenant-général de police, mais son institution n'eut pas de durée, et elle succomba bientôt, faute d'élèves, et faute d'argent.

Plus tard, en 1740, un vieil officier de marine, Jean-Louis de Hennot, lieutenant des vaisseaux du Roy, et chevalier de Saint-Louis, laissa une fortune à la ville pour la création d'une école de Frères de la Doctrine Chrétienne.

Ce ne fut jamais qu'une école primaire, origine des écoles des Frères, qui, supprimées par la Révolution de 1789, ne reparurent qu'en 1822 pour disparaître encore en 1906.

Il n'y a pas à parler des écoles établies en 1793 par le citoyen Laignelot, représentant du peuple, chargé de l'instruction publique dans la ville de Brest. Ces écoles étaient dirigées par les instituteurs Sabatier et Bourson, qui pratiquaient un enseignement plus politique et révolutionnaire que littéraire ou scientifique.

Les plus grandes occupations des maîtres étaient d'apprendre à leurs élèves les chants de la *Marseillaise*, de la *Carmagnole* et du *Ça ira*, dont le texte servait de base aux pages d'écriture, aux dictées et aux exercices de style. En outre, ils profitaient de toutes les occasions pour aller manifester à leur tête, administrant, du reste, tout ce petit monde avec le plus complet désordre.

Au milieu de tant d'événements graves et par ces beaux jours de guillotine, on avait bien autre chose à faire que de songer aux lettres, aux sciences et à la direction des écoles.

Aussi les écoles publiques arrivèrent bien vite à la plus complète désorganisation, tandis que les écoles privées, s'écroulant comme des châteaux de cartes, se fermaient les unes après les autres.

C'est pourquoi le citoyen Tourot, nommé pour la seconde fois maire de Brest, par arrêté consulaire du 27 germinal an X (17 avril 1802), dût-il, sur les instances des habitants, s'occuper de réorganiser l'instruction publique dans la ville de Brest.

Pour arriver à ce résultat, il choisit parmi les membres du corps municipal une commission formée des citoyens Demontreux, Riou, Kerhallet, Bionard et Derrien, hommes compétents entre tous.

Cette commission écouta les propositions qui lui furent alors faites par le citoyen Bourson d'établir à Brest une école secondaire enseignant le français, le latin, les mathématiques, le dessin, la danse et une langue vivante, moyennant le concours de la commune.

La commission et le maire Tourot, après un sérieux examen, acceptèrent l'offre du citoyen Bourson, qui fut mis

à la tête des cours secondaires de la commune de Brest. On fit pour cela les réparations nécessaires à l'ancienne maison des Frères de la Doctrine Chrétienne, et le citoyen Bourson sut, heureusement en cette circonstance, modifier les méthodes d'enseignement qu'il avait appliquées en l'an II.

Cette école était à la place occupée actuellement rue Monge par l'école communale Bergot. On avait ainsi presque un collège.

C'est pourquoi, en 1804, en rendant au culte catholique l'église des Carmes, la municipalité crut devoir demander que les bâtiments de l'ancien couvent (aujourd'hui caserne d'Aboville) fussent consacrés à l'établissement dans un seul local, devenu Collège, des écoles secondaires municipales, mais le préfet répondit que le couvent affecté au service de la Guerre, ne pouvait changer de destination, étant absolument nécessaire au casernement des troupes.

Dans ces conditions, le maire Tourot renonça à créer le collège municipal projeté, et les écoles secondaires furent petit à petit complètement délaissées.

Les jeunes Brestois qui voulaient faire des études complètes, leur préférèrent bientôt deux écoles secondaires libres, situées : l'une à Lambézellec et dirigée par le citoyen Laurent, et l'autre à Landerneau, dirigée par le citoyen Pillet.

Dans la première, on enseignait le latin, le grec et la littérature française, les mathématiques jusqu'au calcul différentiel et intégral, l'histoire, la géographie, les langues anglaise et italienne, le dessin et le levé des plans, ainsi que la musique et la danse. Elle avait place pour quatre-vingt-dix pensionnaires et, comme on le voit, les études y étaient poussées très loin, puisqu'on y faisait des mathématiques spéciales.

L'école de Landerneau donnait un enseignement moins élevé, comprenant les langues française et latine, l'histoire, la géographie et les éléments des sciences. Elle pouvait recevoir soixante-dix pensionnaires.

En 1804 (an XII de la République), l'établissement d'enseignement secondaire le plus important de la région était l'École secondaire communale de Quimper, qui avait remplacé l'ancien Collège des Jésuites créé en 1620. Elle pouvait recevoir trois cents pensionnaires. Cette école allait devenir, en 1811, Collège communal. Beaucoup de Brestois y envoyèrent alors leurs enfants.

En 1802, lors de la création de l'Université par Napoléon, la ville de Brest crut un instant avoir un Lycée. Cependant, le Premier Consul n'en créa tout d'abord que trois en Bretagne : l'un à Rennes (le 1^{er} messidor an XI), le second à Nantes (24 septembre 1803), et le troisième à Pontivy (Napoléonville), à la même date. Il établit dans ce dernier Lycée un certain nombre de bourses destinées aux enfants de la ville de Brest.

En 1811, les quarante-cinq Lycées éparpillés alors sur toute la France, étaient loin de suffire aux besoins de la population. Aussi, par un décret du 15 novembre 1811, l'Empereur résolut-il d'en élever le nombre à cent. Un de ces Lycées nouveaux devait être donné à la ville de Brest; on en avait la promesse Impériale.

Malheureusement les désastres de 1814 et de 1815, en renversant l'Empire, firent écrouler tous ces projets; et la ville de Brest se trouva dès cette époque sans Collège communal ni Collège royal.

II

Les écoles à Brest, de 1815 à 1839

Les écoles libres secondaires y suppléèrent tant bien que mal, et lorsqu'en 1827, l'amiral Roussin décida le ministère à rétablir une école navale à Brest sur le vaisseau l'*Orion*, à la place de l'école d'Angoulême supprimée, certains de ces écoles n'hésitèrent pas à préparer des candidats pour la nouvelle école navale, qui fut remplacée par le vaisseau le *Borda*, en 1834.

C'est ainsi qu'il existait à Brest, en 1834, deux institutions de plein exercice, c'est-à-dire spécialement autorisées par l'Académie de Rennes, à pousser les études aussi loin que dans les Collèges de l'Université. Les jeunes gens qui se destinaient aux écoles polytechnique, navale, militaire ou forestière, y suivaient des cours spéciaux. La ville avait fondé dans chacune d'elles huit bourses d'externat, dont les titulaires étaient nommées au scrutin par les membres du conseil municipal.

L'une de ces institutions était l'institution Faure, fondée le 15 octobre 1833 par M. Faure, licencié ès sciences; l'autre, beaucoup plus ancienne, était la pension Lacombe et Goëz, devenue l'institution Goëz, qui devait arriver à une grande réputation par ses succès dans la préparation aux grandes écoles et particulièrement à l'École navale.

Il faut y ajouter la pension Gouzien, plus spécialement littéraire et qui complétait un ensemble suffisant pour les besoins de la cité, renfermant un noyau de professeurs instruits et expérimentés, dont devait plus tard profiter le Collège Joinville.

Cependant, tout en répondant suffisamment aux besoins scolaires de la ville, et tout en jouissant d'une réputation justifiée par de nombreux succès, ces écoles n'offraient pas les caractères de durée et de solidité d'un établissement public dépendant de l'Université; leur prospérité tenait à tant d'influences qu'on ne pouvait la considérer comme inébranlable; elle se faisait l'une et l'autre une concurrence parfois fâcheuse, et elles étaient trop à la merci de la vogue et des événements.

Aussi l'opinion publique appelait-elle de tous ses vœux la création d'un Collège. Cependant, la difficulté était grande. Après avoir obtenu l'approbation ministérielle, qui était certaine, la municipalité hésitait à faire concurrence à des pensions anciennes, connues, munies de maîtres sûrs et estimés.

Il fallait, en outre, trouver un emplacement et cons-

truire un édifice, ce qui pouvait durer longtemps et retarder d'autant l'ouverture des cours.

C'est pourquoi la ville préféra-t-elle traiter avec les chefs d'institution et acquérir, en même temps que la location des édifices, le personnel de leurs écoles qui allaient lui fournir presque entièrement celui du nouveau Collège.

C'était aller au plus pressé, et l'on remettait à des temps plus propices la construction d'un collège monumental, spacieux, aéré et commode, réalisant tous les perfectionnements désirables, pour l'importance et l'avenir de la ville de Brest.

On se contenta des bâtiments déjà existants. Dans l'institution Faure, devenue pension Roudaut, rue Voltaire, on installa le Collège proprement dit, et dans l'ancienne institution Goëz, rue du Château, on établit l'école préparatoire aux grandes écoles de l'Etat.

III

Collège de Joinville

Le gouvernement et le grand maître de l'Université approuvèrent cette décision de la municipalité brestoise, et le 29 janvier 1839 parut une ordonnance royale créant à Brest un Collège communal de première classe.

Une nouvelle ordonnance du roi Louis-Philippe, datée du 29 juin 1839 et rendue sur la demande du conseil municipal de la ville, donna à ce nouvel établissement le nom de Collège Joinville.

Il fut ainsi placé sous le haut patronage du prince de Joinville, fils du roi, et à cette époque capitaine de vaisseau dans la marine française.

M. D'ALBOISE DE PUJOL

Le ministre de l'Instruction publique mit comme principal à la tête de ce nouvel établissement d'enseignement secondaire, M. Alboise de Pujol, licencié ès-sciences mathématiques, et professeur au Collège royal de Bourbon. Quoique savant mathématicien, M. Alboise de Pujol était un écrivain distingué, il avait publié un certain nombre d'ouvrages littéraires, contes, romans, voyages, qui l'avaient fait connaître. De plus, il était excellent administrateur, homme du monde et orateur, sachant adresser aux élèves des paroles qui émeuvent et entraînent.

M. de Pujol avait donc toutes les qualités voulues pour remplir sa tâche avec succès.

Il sut, en particulier, donner, aux cours préparatoires aux grandes écoles, l'organisation qui a été conservée presque jusqu'à nos jours.

On réserva aux deux chefs d'institution Goëz et Gouzien, qui les acceptèrent, les chaires qu'ils possédaient dans leurs établissements licenciés, et l'on donna les mêmes préférences à ceux de leurs professeurs qui en manifestèrent le désir.

Par suite, le personnel enseignant fut recruté en partie parmi les professeurs des anciennes pensions que remplaçait le Collège Joinville, et à l'origine, en 1839, le personnel de ce Collège se trouvait ainsi constitué :

BUREAU D'ADMINISTRATION

Président : M. COCAGNE, sous-préfet;

Vice-Président : M. LETTRÉ, maire de Brest;

Membres : MM. PERROT, conseiller général et conseiller municipal; GRAVERAN, chanoine honoraire, curé de Saint-Louis; BOËLLE, commissaire du roi, près le tribunal maritime; NORMAND, secrétaire du bureau.

ADMINISTRATION

Principal : M. ALBOISE DE PUJOL, licencié ès-sciences ;
Sous-Principal : M. ALLANIC, professeur de philosophie,
en remplit les fonctions ;
Aumônier : M. l'abbé CUZON ;
Econome : M. KOCH, en remplit les fonctions.

PROFESSEURS

MM. ALLANIC, licencié ès-lettres, régent de philosophie ;
GALLERAND, licencié ès-lettres, régent de rhétorique ;
GOEZ, bachelier ès-sciences, régent de mathématiques spéciales ;
LEDRET, licencié, professeur à l'école navale, régent de physique ;
FUSTEC, licencié ès-lettres, régent de seconde ;
RICHARD, licencié ès-lettre, régent de troisième ;
DE VILLIERS, DE LISLE-ADAM, bachelier ès-lettres, professeur d'histoire et géographie ;
DURAND, bachelier ès-sciences, professeur de mathématiques élémentaires ;
CHAUSON, bachelier ès-lettres, régent de quatrième ;
SOUBENS, bachelier ès-lettres, régent de cinquième ;
AUFFRET, licencié ès-lettres, régent de sixième ;
SAFFRÉ, bachelier ès-lettres, régent de septième.

COURS PRÉPARATOIRE

MM. CAROFF, bachelier ès-sciences, régent de sciences ;
GOUZIEN, bachelier ès-lettres, régent de langue française ;
LEVOT, bachelier ès-lettres, régent du cours de littérature.

COURS DIVERS

MM. INGRAMM, professeur de langue anglaise ;
KOCH, professeur de langue allemande ;
PLOMB, professeur de dessin ;
MALHERNE, professeur d'écriture et dessin ;
LÉCUREUX, professeur de musique vocale.

Médecin : M. le docteur LOUAGS-DUVEYER ;
Dentiste : M. PIERRIT.

M. ALLANIC

Nous connaissons déjà M. Alboise de Pujol, principal du Collège Joinville. Son immédiat collaborateur fut alors M. Allanïc, à la fois sous-principal et professeur de philosophie.

D'une vieille famille bretonne, dont beaucoup de membres ont appartenu à l'Instruction publique, M. Allanïc naquit à Vannes, le 18 novembre 1805.

Il entra jeune dans le professorat, et parvint rapidement à la licence ès-lettres qui, à l'époque, était un grade bien plus rare que de nos jours.

Il était déjà professeur de philosophie au Collège de Saint-Pol de Léon, lorsqu'il vint à Brest en 1836, pour occuper la même chaire dans l'institution Goëz. Il conserva ces mêmes fonctions au Collège Joinville, dont il fut nommé sous-principal.

Comme tous ses contemporains, après avoir longtemps communiqué avec Voltaire et Rousseau, et goûté comme il convenait les poésies de l'abbé Delille, il fut ébloui par la magnificence littéraire et poétique de Châteaubriand.

Beau causeur et homme du monde, il fréquentait les salons de Brest, où l'on se piquait de littérature et dont il fut l'Apollon discret. C'est lui qui leur révéla Lamartine, alors à l'aurore de sa gloire, et leur fit connaître Victor Hugo. Cependant son activité ne se bornait pas au beau monde. Apôtre de l'instruction populaire, il fut un des premiers membres et un des membres les plus actifs de la Société d'Emulation de Brest, fondée en 1832, sous le nom de l'Académie de Brest. Il en devint président en 1848. Et il conserva cette fonction jusqu'en 1895.

Dans sa longue carrière, il avait rendu bien des services et remporté bien des succès au baccalauréat. Il avait conquis au concours le grade d'agrégé de philosophie; aussi sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, en date du 7 août 1870, fut-elle justement applaudie par ses élèves et par ses concitoyens.

Il fut mis à la retraite à la date du 1^{er} octobre 1871. Le 5 août, le nouveau maire, M. Penquer, présida la distribution des prix. Avant de quitter le Lycée, M. Allanic prononça le discours universitaire, auquel le maire répondit. Ces discours empruntèrent à la gravité des événements un caractère exceptionnellement émouvant, tous les deux exhortant la jeunesse scolaire qui les entendait à se préparer à tous les dévouements et à tous les sacrifices pour travailler au relèvement de la patrie mutilée.

La Société d'Emulation, reconnaissante, lui avait offert une médaille d'or à l'occasion de son cinquantenaire de président. De plus, elle fit dresser son buste dans son salon d'honneur.

De grandes douleurs empoisonnèrent ses dernières années. Tous ses enfants l'avaient, en effet, précédé au tombeau, lorsqu'il mourut chargé d'ans en 1899, entouré de l'estime et de la vénération publique.

M. GOEZ

La première chaire de mathématiques du Collège Joinville fut, dès la création, confiée à M. Goëz, dont les succès comme chef d'institution préparatoire aux écoles avaient fondé la réputation.

M. Goëz (Joseph-Marie-Toussaint) était né à Carhaix en 1792. Il fit ses études mathématiques à la Faculté de Rennes, où il conquit ses premiers grades. En 1834, il fonda à Brest, en collaboration avec M. Lacombe, l'institution Goëz et Lacombe, qui avait pour but principal la

préparation aux grandes écoles et particulièrement à l'école navale. On en retrouve les palmarès de 1835 à 1839. Il en devint bientôt le seul directeur, M. Lacombe s'étant retiré.

L'institution Goëz fut longtemps le seul établissement scolaire préparant aux écoles spéciales, et il en est sorti un grand nombre d'élèves qui occupèrent des rangs honorables dans les carrières publiques. C'est pourquoi l'Université se fit un devoir de nommer M. Goëz, qui lui cédait son institution, professeur de mathématiques au Collège Joinville, et lorsque ce Collège fut érigé en Lycée, il y continua son enseignement jusqu'à son admission à la retraite.

M. Goëz était adoré de ses élèves. Son aménité souriante, sa parole engageante, cet enseignement affectueux, ce charme du maître qu'il possédait au plus haut point, lui attirèrent tous les cœurs. Il semblait n'aimer la science que pour la répandre jusqu'à ses derniers jours et la distribuer à tous.

L'Université reconnut ses services en le nommant officier de l'Instruction publique, puis chevalier de la Légion d'honneur. Le Lycée voulut aussi perpétuer son souvenir en faisant faire par un habile peintre, M. Cotté, son portrait, qui a été placé dans le grand parloir de l'établissement.

La ville, de son côté, témoigna sa reconnaissance envers son dévouement bien souvent désintéressé, en l'inscrivant au nombre de ses pensionnaires.

Il mourut à quatre-vingts ans, le 21 avril 1872. Deux discours, retraçant ses qualités de cœur et d'esprit, furent prononcés sur sa tombe : l'un par M. Allanic, son ancien collaborateur et collègue; l'autre par M. le docteur Penquer, maire de Brest.

Dans ces derniers temps, le nom de Joseph Goëz a été donné à l'une des places de la ville.

M. GOUZIEN

A l'origine du Collège de Joinville, M. Alain Gouzien, alors âgé de quarante-deux ans, fut appelé à l'enseignement de la langue française dans les cours préparatoires.

Il était né le 9 juin 1797, au Kédreineuf, commune de Plouhinec, dans le voisinage de Pont-Croix.

Voué comme M. Goëz à l'instruction publique, il fut autorisé par M. Vatimesnil, ministre et grand maître de l'Université, en vertu d'un arrêté du 29 juin 1829, à diriger, comme maître de pension universitaire, un établissement d'instruction secondaire, situé à Brest, n° 12, rue de la Mairie.

Il succédait ainsi à M. Quentin, chez qui il était à ce moment professeur, et qui avait lui-même, depuis plusieurs années, succédé à M. Roudaut.

Comme M. Goëz, il abandonna son pensionnat en 1839, à l'ouverture du Collège Joinville, pour accepter une chaire dans ce nouvel établissement.

C'était un grammairien émérite, et il avait publié une grammaire française et un recueil de dictées qui jouirent longtemps d'une réputation méritée.

Il possédait à fond la langue bretonne et on lui doit un choix de fables dans cette langue, recueil qui n'est pas sans valeur. Il s'associa à M. Goëz pour fonder, en 1832, l'Académie de Brest, devenue depuis la Société d'Emulation, et il fut à cette époque l'un des premiers organisateurs des cours d'adultes en France.

En 1846, il quitta le Collège Joinville pour reprendre et diriger pendant quelques années encore, l'institution d'enseignement secondaire qu'il avait abandonnée pour le Collège. Il y instruisit ainsi de nombreux élèves que sa méthode sûre et éprouvée y attirèrent chaque année.

Il mourut à Brest en 1870, le 2 décembre, désespéré de nos désastres, et laissant derrière lui une famille aussi

nombreuse que distinguée. Parmi ses fils, on peut citer l'élégant critique d'art et le fin compositeur de musique que fut Armand Gouzien.

M. FUSTEC

Comme M. Allanic et M. Goëz, M. Fustec, nommé professeur de seconde au Collège Joinville en 1839, devait se fixer à Brest et faire toute sa carrière universitaire dans ce Collège et au Lycée de Brest, qui le remplaça en 1848.

M. Fustec (Jean-Baptiste) était né à Rennes, le 28 juin 1807.

Il débuta, tout jeune, à l'âge de dix-neuf ans, comme régent de quatrième au Collège d'Ancenis. Il professa ensuite les deuxième et troisième aux Collèges de Ploërmel et de Vitré, puis la troisième et la quatrième au Collège de Lannion, dont il devint principal le 26 octobre 1835, en même temps qu'il y occupait sa double chaire. Nommé le 18 septembre 1839 régent de deuxième au Collège de Joinville, depuis Lycée de Brest, il y conserve cette classe jusqu'à sa mise à la retraite, le 6 octobre 1871, avec le grade d'officier de l'Instruction publique.

Fin lettré, épris de poésie, il fut un des nombreux admirateurs que Chateaubriand sut enchaîner à son char, par la magie éblouissante de son style et la transformation littéraire qui devait précéder le romantisme de 1830.

Cependant, malgré cette admiration pour le chantre d'Attala et des Martyrs, il était resté profondément classique.

Il se mêla en cette qualité aux luttes épiques qui agiterent les théâtres des grandes villes lors de l'apparition sur la scène des pièces de la nouvelle école, et il assista en combattant à la première d'*Hernani*. Il aimait fort à raconter dans ses cours de littérature les épisodes de sa jeunesse, récits qui donnaient ce jour-là un intérêt palpitant à son enseignement.

M. Fustec cultivait avec succès les muses latines et il était en même temps un helléniste remarquable. Comme professeur, il forma un grand nombre d'élèves, dont beaucoup sont arrivés aux plus hautes situations civiles ou militaires.

Il s'était, non seulement fait estimer, mais encore aimer d'eux et de leurs familles, et lorsque, le 8 août 1872, la mort l'enleva aux siens, après quarante-cinq années consacrées à l'enseignement public, une foule nombreuse et émue accompagna, au champ de repos, sa dépouille mortelle, voulant ainsi exprimer, dans un dernier adieu, toutes ses sympathies et tous ses regrets pour le vieux professeur.

M. KOCH

Parmi tous les professeurs qui inaugurèrent le Collège Joinville, la physionomie la plus originale fut certes celle du professeur d'allemand, M. Louis Koch. Avec sa rude et bonne figure germanique, son accent tudesque, son langage mi français, mi allemand, sa perruque roussie qui cachait mal ses cheveux blancs, sa haute stature, sa mise négligée, il réalisait bien le type étrange du vieux savant allemand, tel que peuvent le dépeindre les contes fantastiques d'Offmann.

Né à Lahr, grand-duché de Bade, en 1801, Louis Koch était fils d'un père Français, ainsi que le constata le jugement du Tribunal civil du 7 août 1848, qui, en vertu de l'article du Code civil : « Tout enfant né d'un Français en pays étranger est Français », lui donnait le titre et les droits de citoyen Français.

Après avoir servi quelque temps dans les troupes du grand-duc de Bade, il fit ses études et il prit ses premiers grades à l'Université d'Iéna ; puis forcé de quitter l'Allemagne, comme compromis dans une manifestation politique, il s'engagea dans la légion de Hohenloe, alors en garnison à Brest. Il y parvint au grade d'adjudant sous-

officier, qu'il possédait, au moment où les événements de 1830 amenèrent le licenciement de la légion.

Il entra alors comme professeur d'allemand à l'institution Goëz, il se fit recevoir en France bachelier ès-lettres et il obtint ensuite le diplôme de capacité pour l'enseignement de l'allemand. En cette qualité, il fut nommé professeur de langue allemande au Collège Joinville, le 18 septembre 1839. Il y enseigna jusqu'en 1848.

A cette époque, reconnu comme citoyen français par le jugement du Tribunal dont il a été question plus haut, il put en cette qualité être maintenu comme professeur d'allemand au Lycée national de Brest, et il resta dans sa chaire jusqu'à sa mise à la retraite en 1876.

Il habitait, rue de la Voûte, une maison isolée, enfoncée dans la verdure au fond d'un jardin qu'il cultivait avec l'aide d'un jardinier. Il se livrait, dans cette solitude, à l'élevage des poulets et il s'adonnait avec passion au jardinage et à la culture des plantes rares. On admirait, dans ses serres très bien montées, des sensitives et des gobe-mouches, qui intéressaient au plus haut point les élèves appelés chez lui par des répétitions.

A sa retraite, il se retira presque à la campagne avec ses fleurs et ses poulets, à Messidou, où il mourut en février 1881.

Il était, par sa femme, apparenté à Victor Hugo, et jusqu'à sa mort, il conserva avec le grand poète les relations les plus intimes.

Son fils (Louis Koch) fut comme lui professeur d'allemand; il prit sa retraite étant dans un grand Lycée de Paris (Saint-Louis ou Louis Le Grand). Il allait souvent visiter Victor Hugo. Le grand poète l'aimait beaucoup et l'accueillait toujours avec joie. En mourant, il légua à son jeune cousin un certain nombre de meubles précieux, d'autographes et de dessins faits par lui.

Lorsqu'il s'agit d'organiser un Musée de souvenirs dans

l'ancien logement habité par Victor Hugo dans sa jeunesse, place des Vosges, autrefois place Royale, Louis Koch s'y s'y employa avec un dévouement touchant. C'est pourquoi on ne fit que lui rendre justice en le nommant conservateur du nouveau Musée.

M. AUFFRET

A côté de M. Koch, professait dès l'origine du Collège Joinville, M. Jacques Auffret, qui y occupa successivement les chaires de troisième et de cinquième.

Jacques Auffret était né à Mespaul (Finistère), le 5 mai 1801. Il avait fait toutes ses études au Collège de Saint-Pol de Léon.

Ses parents le destinaient à la prêtrise. Il était, par suite, entré au séminaire. Mais, au bout d'une année, ne se croyant pas une vocation assez solide, il le quitta pour le monde. Il vint à Brest passer l'examen du baccalauréat, fut reçu et se décida à entrer dans l'enseignement.

Il fut admis, comme professeur de troisième, dès sa fondation, dans la pension Lacombe et Goëz, le seul établissement d'enseignement secondaire un peu sérieux qu'il y eut alors à Brest. Elle devint, à la mort de M. Lacombe, l'institution Goëz, si connue pour sa préparation à l'école navale.

Pendant cette période, M. Auffret fut reçu licencié ès-lettres. Par suite, lors de la création du Collège Joinville, il y fut nommé régent de la classe de cinquième.

Il avait épousé, quelques années auparavant, la fille aînée d'un savant de premier ordre, fort connu par ses travaux sur les calculs nautiques et les tables de navigation, M. Charles Guépratte, astronome, licencié et docteur ès-sciences, directeur de l'Observatoire de Brest.

Tout en étant professeur au Collège Joinville. M. J. Auffret était à la tête d'une institution particulière qui prenait comme internes un nombre limité d'élèves. Ces élèves suivaient en qualité d'externes les cours du Collège.

M. Auffret contrôlait leur travail et il fortifiait, par des leçons particulières, ceux dont les progrès laissaient à désirer.

Grâce à cet appui, ils arrivaient presque tous au baccalauréat.

Beaucoup de ces élèves ont percé. On peut citer entre autres, M. le Sénateur Delobea ; mais l'un des plus brillants de tous, fut certes le fils aîné de Jacques, le docteur Charles Auffret, devenu inspecteur général du service de santé de la marine. Anatomiste et chirurgien habile, écrivain médical distingué, supérieur même parmi les spécialités chirurgicales, inventeur que la gouttière qui porte son nom a fait connaître partout en Europe, tel est le docteur Charles Auffret. Il est en même temps un collectionneur émérite et un critique d'art de valeur. On lui doit une biographie illustrée des frères Ozanne aussi complète qu'intéressante et pittoresque.

Il avait un frère, Emile, reçu à quinze ans à l'école navale qui, enseigne de vaisseau, succomba à vingt-deux ans à peine, atteint de fièvre jaune, à Carmen (Mexique) 1862.

Quand le Collège de Joinville fut devenu Lycée de Brest, M. Jacques Auffret, après deux années de professorat dans cet établissement, fut nommé à un Lycée du Midi. Il préféra rester en Bretagne pour se consacrer à sa famille, au centre de ses intérêts.

Il donna sa démission et reconstitua son institution libre, qui resta florissante et renommée, jusqu'au jour où il la quitta pour prendre un repos bien gagné par plus de quarante années d'enseignement. Après une heureuse et robuste vieillesse consacrée à l'affection des siens, il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, en décembre 1876.

C'était un érudit et un travailleur. Il écrivait à ses amis des lettres fort intéressantes. Il en a laissé à ses fils quelques-unes pleines d'humour, écrites d'une plume très nette, d'un style nerveux, très correct, à petites phrases parfois incisives.

C'était aussi un celtisant. Il versifiait au besoin en langue bretonne. Il rivalisait sur ce point avec son intime ami, Alain Gouzien. On peut dire que, pendant toute la durée du Collège Joinville, ces deux maîtres se partagèrent la jeunesse brestoïse. Jacques Auffret se consacra entièrement à sa noble tâche, souvent même avec le plus absolu désintéressement. Il sut donc cultiver à la fois les belles lettres et l'humanité bienfaisante.

M. CAROF

A côté de ces noms, nous devons citer celui de M. Carof, qui, devenu aveugle, dut quitter l'enseignement public, pour continuer en leçons particulières, avec un succès marqué, l'enseignement des mathématiques.

Il suivait sans efforts apparents les raisonnements et les calculs de ses élèves; et il les guidait clairement, sans y voir, dans les calculs les plus compliqués et sur les figures les plus difficiles.

Si ses yeux s'étaient éteints, son intelligence était, semble-t-il, devenue encore plus lumineuse.

MM. Plomb, Malherne et Lécureux représentaient au Collège l'enseignement des beaux-arts.

M. Plomb, fin dessinateur, était prédestiné par son nom aux arts du crayon. M. Malherne avait un joli talent de peintre à la gouache et à l'aquarelle, et il était le fournisseur attitré d'œuvres gracieuses pour toute les loteries de la ville. Quant à M. Lécureux, il était l'Orphée qui dirigeait tous les concerts, il avait des cours dans tous les pensionnats, sans compter ceux qu'il organisait chez lui. Lui aussi comptait son fils, un maestro du clavecin, parmi ses plus brillants élèves.

Au Collège Joinville, puis au Lycée de Brest, il était arrivé à donner une certaine valeur à la musique religieuse formée par les élèves et dont il avait la direction.

Personne, parmi ceux qui suivirent ses leçons de 1848 à 1862, n'a oublié les fameux concerts donnés à la chapelle le Vendredi-Saint, et où les familles accouraient en foule.

D'habiles amateurs de la ville y secondaient par leur talent, la bonne volonté et les efforts des chœurs chantés par les élèves de la musique religieuse et dirigés par M. Lécureux.

Nous ne dirons rien des autres professeurs dont le passage au Collège Joinville fut plus rapide et le rôle moins important. Nous remarquerons seulement que, pendant quelques années, l'histoire y fut enseignée par M. de Villiers de Lisle-Adam, un des parents du célèbre écrivain, auquel les habitants de Saint-Brieuc ont élevé, il n'y a pas bien longtemps, un monument glorieux.

M. PESLIN

M. Alboise de Pujol quitta le Lycée de Brest en 1844, après cinq années de principalat. On le chargea d'organiser le Collège d'Aumale à Lorient. Il fut remplacé peu après par M. Henri Peslin, licencié et docteur ès sciences mathématiques. C'était un savant de premier ordre. Il était né à Cuves (Manche), le 9 mai 1803. Il avait été tout d'abord maître d'études au Collège d'Avranches (Manche). Il enseigna ensuite les mathématiques aux Collèges de Saint-Pol de Léon, de Vannes, de Rennes et de Lorient. Il fut alors nommé principal du Collège Joinville, puis, en 1848, proviseur du Lycée de Brest, qu'il quitta en 1854, pour devenir professeur à la Faculté des sciences de Rennes, où il resta jusqu'à sa retraite, le 4 décembre 1869. Il mourut peu après, le 13 août 1870.

Inauguration du Collège Joinville

(17 OCTOBRE 1839)

L'inauguration du Collège Joinville fut un grand événement pour la ville de Brest. On la célébra par une série de fêtes, ouvertes par une brillante messe en musique.

Après cette messe du Saint-Esprit, dite à l'église Saint-Louis, et à laquelle assistèrent toutes les autorités de la ville et un grand nombre de parents et d'élèves, le sous-préfet de Brest, président du conseil d'administration, se rendit à la salle de la Bourse, qui avait été élégamment décorée pour la circonstance avec des fleurs, des palmes et des drapeaux.

Dans cette salle se trouvait déjà la musique de la garde nationale et un nombreux public.

Alors, entouré du maire, en grand costume ; de M. Graveran, curé de Saint-Louis ; de M. l'amiral Grivel, préfet maritime ; de M. Lacroix, député de Brest ; des membres du conseil d'administration et du conseil municipal, etc., le sous-préfet fit donner lecture des pièces officielles qui instituaient le Collège Joinville sous le patronage du « Prince ».

Il exprima ensuite les regrets de ce dernier, retenu loin de France par son service et ses devoirs d'officier de marine, de ne pouvoir présider lui-même une inauguration qui lui allait au cœur.

Le principal, M. Alboise de Pujol, prit alors la parole.

Dans un éloquent discours, il célébra les bienfaits de l'éducation, de l'instruction et de la vertu, et il montra aux élèves quels avantages allaient découler pour eux de l'établissement du Collège ; combien de Brestois illustres leur avaient tracé la voie à suivre ?

La ville de Brest, dit-il en terminant, compte sur vous pour soutenir sa gloire toujours croissante de siècle en siècle.

Le maire répondit en annonçant la création, par la marine, d'un certain nombre de bourses aux cours de l'école navale.

Après la séance, tous se rendirent aux fêtes populaires organisées en cette occasion, et jamais, dit le journal auquel nous empruntons ces lignes, une foule plus nombreuse et plus animée ne se pressa dans les rues de Brest.

IV

Construction d'un nouveau collège

L'insuffisance des bâtiments et du mobilier consacrés au Collège Joinville était évidente. Cette installation n'était, du reste, que provisoire et, dès 1840, la municipalité brestoise s'occupait sérieusement d'acquérir un terrain bien situé, pas trop coûteux et suffisant pour y édifier un Collège digne du nom de Joinville, de l'importance de la ville, du nombre des élèves et des cours qui s'y professaient.

En 1841, la ville de Brest put se rendre propriétaire d'un terrain de cent mètres de long sur trente mètres de profondeur, ayant sa plus grande façade sur la rue Voltaire, et limité latéralement par les rues de la Rampe et d'Aiguillon, pour se fermer en arrière sur les terrains militaires dits du Petit-Couvent.

Après avoir examiné plusieurs avant-projets de divers architectes, la commission des travaux publics, présidée par le maire, chargea M. Mortier, architecte à Paris, de construire sur le terrain voulu un établissement d'instruction secondaire pouvant recevoir 400 élèves, dont 150 internes.

Le prince de Joinville, désirant participer à la construction d'un édifice dont il était le parrain, offrait le cabinet de physique, le maître-autel, les vitraux et les ornements sacrés de la chapelle.

Le conseil municipal, dans sa séance ordinaire de 1845,

vota 510.000 francs pour la construction des édifices, 32.500 francs pour l'achat de terrain et quelques milliers de francs pour le règlement des contrats de vente. On y ajouta une dizaine de mille francs pour travaux complémentaires et 80.000 francs pour l'acquisition du mobilier scolaire.

En 1857, dans son ouvrage sur la ville et le port de Brest, M. Magado, évaluait à 685.000 francs la valeur immobilière du Lycée de Brest, qui avait ajouté une cour sans édifices au Collège Joinville.

A l'époque de cette reconstruction, il y avait peu de Collèges neufs en France ; la plupart des Lycées de Napoléon, devenus par la suite Collèges royaux, avaient été installés dans d'anciens couvents, vidés par la Révolution, plus ou moins délabrés et en général d'une distribution absolument défectueuse. On s'en contenta, avec de maigres réparations, sans beaucoup chercher le confortable, et surtout sans songer au luxe des grands Lycées du XX^e siècle.

C'est pourquoi le Collège construit par M. Mortier qui, aujourd'hui, nous paraît pauvre, sombre et triste, comparé alors aux édifices de même nature et surtout à ceux qu'il remplaçait, fut, en 1846, considéré comme une perfection. L'opinion des contemporains est unanime à cet égard.

Il est certain que du moment que la nécessité de faire bon marché forçait à rejeter toute prétention décorative, et étant donné qu'en principe l'établissement devait renfermer un maximum de 400 élèves, l'architecte avait tiré de l'emplacement réduit et de l'argent dont il disposait le meilleur parti possible.

En résumé, les grands services et la surveillance se trouvaient bien centralisés, le proviseur et le censeur étaient à même de rayonner facilement dans toutes les parties de l'édifice, les mouvements scolaires étaient simples, les classes élevées et d'une surveillance facile pour le professeur, les dortoirs suffisamment aérés. En 1846 on n'en demandait pas davantage.

V

Transformation du Collège Joinville en Lycée

Au mois d'août 1847, le Collège complètement terminé, meublé et tout battant neuf, était remis par l'architecte, M. Mortier, et l'entrepreneur, M. Mer, au maire de la ville de Brest, M. Lettré. Il devait être inauguré, pour la rentrée des classes d'octobre 1848, en présence du prince de Joinville, son parrain, quand, au mois de février, éclata la Révolution, qui renversa Louis-Philippe et établit la deuxième République.

La municipalité brestoise profita des événements pour négocier avec le gouvernement de la République et obtenir la transformation en Lycée de son Collège communal. Cette transformation eut lieu par un décret du 18 septembre 1848 et l'Etat en prit solennellement possession le 30 octobre 1848 dans une cérémonie imposante.

Il y eut profusion de guirlandes, de feuillages et de drapeaux. Toutes les autorités y assistèrent en grand costume, il y eut une superbe messe de Saint-Esprit en musique et des discours émouvants et applaudis. Mais personne ne parla du prince, qui avait tant fait pour son Collège de prédilection. Le nom de Joinville était mort et bien mort : *Vae victis!*

Cependant, si le nom du Collège avait disparu dans sa transformation en Lycée, l'esprit et l'âme en survécurent longtemps.

Pendant bien des années encore, le personnel resta le même. Le principal, M. Peslin, devint proviseur; ce fut le seul changement. Les vieux maîtres, tous Brestois sinon d'origine, au moins d'adoption, et presque tous Bretons, continuèrent les traditions acquises et les succès accoutumés. Ils étaient fixés à Brest, Connus des familles et des élèves, et inspiraient à tous la plus complète confiance. Presque tous finirent leur carrière au Lycée de Brest.

Plus tard seulement les mutations se précipitèrent, beaucoup de jeunes et brillants professeurs considérèrent ce Lycée lointain, perdu dans une ville maritime, dont les ressources et les mœurs n'avaient rien d'universitaire, comme une étape inévitable pour atteindre dans leur voyage à travers les Lycées de province, la grande résidence rêvée, Paris, terme de leurs pérégrinations.

Ainsi fut constitué le Lycée de Brest avec les matériaux et le personnel du Collège Joinville.

A ce moment, le nouveau Lycée possédait environ 350 élèves, dont 102 pensionnaires et 12 demi-pensionnaires répartis en quatre études.

Le personnel enseignant était formé ainsi qu'il suit :

ADMINISTRATION

Proviseur : M. PESLIN, docteur ès sciences;

Censeur : M. WARTEL ;

Aumônier : M. l'abbé LÉON;

Econome : M. JACQUIN;

Surveillant général : M. COURTOIS.

PROFESSEURS

1° Mathématiques pures et appliquées :

MM. GRILLET, LENGIER, GOEZ, AYRAULT, RAYNEL.

2° Sciences physiques et naturelles :

M. LERAS.

3° Lettres :

MM. ALLANIC (philosophie) ; TACHET (rétorique) ;
FUSTEC, RICHARD, D'HENNIN, SOUBENS, AUFFRET,
PÉTHIOT, MAURIG, SAFFRÉ, HAYS, GUELLANT.

4° Langues vivantes :

MM. KOCH (allemand); BALCAM (anglais).

5° Arts d'agrément :

MM. PLOMB (dessin); MALHERNE (écriture); LÉCUREUX
(musique et chant).

A. DE LORME.

Extrait du *Bulletin de la Société Académique de Brest*

Année 1906-1907, Tome XXXII
